

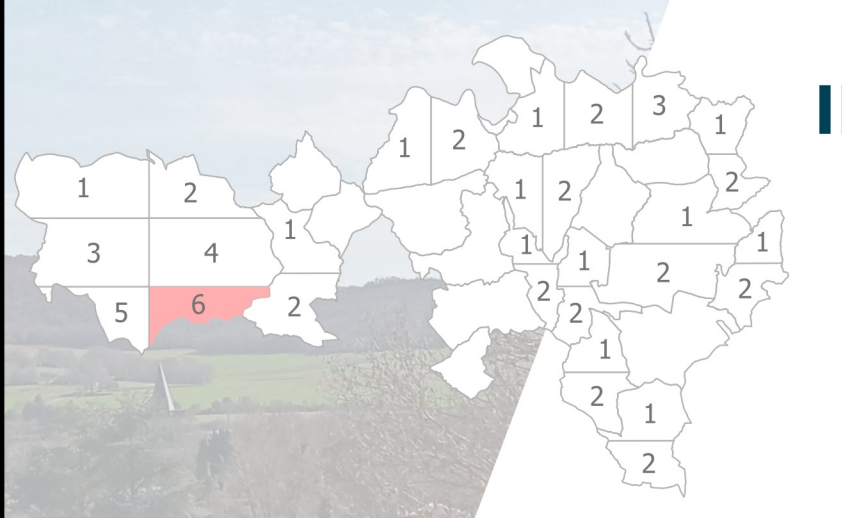
ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNALE

REGLEMENT GRAPHIQUE

PENNE
Planche 6

Date :	Phase :	Echelle :	Plancher n°
01/09/2023	DOCUMENT DE TRAVAIL	1/5000	4.B


Communauté de Communes du Cordais et du Causse (4C)
33 promenade de Tautan, 81770 Les Cabannes - tél : 06 63 56 07 02 courriel : urbanisme.4c@ccorange.fr



Maitre d'ouvrage : 4C

«Origine: DCFIP Cadastre © Droits de l'Etat réservés © 2023»

Date :	Phase :	Echelle :	Plancher n°
01/09/2023	DOCUMENT DE TRAVAIL	1/5000	4.B



- AC1 : Servitude de protection des Monuments historiques classés ou inscrits
- Périmétre de 500 m autour des Monuments historiques
- AC2 : Servitude relative aux sites inscrits et classés
- AC4 : Site Patrimoniaux remarquables
- AS1 - Périmètre de Protection des points de prélèvements d'eaux destinés à collectivité humaine
- Périmétre de protection immédiat
- Périmétre de protection rapproché
- Périmétre de protection éloigné
- I4 : Servitude relative à l'établissement des canalisations électriques
- Zone tampon de 100m autour de la canalisation électrique
- Lignes aériennes
- Lignes souterraines

- Zone de réprésentation de prescription archéologique
- ### RISQUES
- Espace soumis au risque d'inondation selon les dispositions de la Carte d'Information des Zones Inondable (CIZI)
 - Espace soumis au risque d'inondation selon les dispositions du Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI) :
 - Du bassin versant du Cérus approuvé le 22/04/2013
 - Du bassin versant du Vère approuvé le 06/05/2013
 - Bleu
 - Rouge

Avertissement : les données diffusées concernant les zones inondables sont informatives et non opposables au tiers. Nous ne garantissons pas leurs exhaustivités et leurs exactitudes par rapport aux documents officiels. Les documents officiels et opposables aux tiers peuvent être consultés à la Mairie ou à la Préfecture.